



Termes, conditions et politique de confidentialité

A. POLITIQUE DE PAIEMENT

1. Le prix de location, incluant les taxes, est payable d'avance. Le prix doit être payé en totalité le jour de la réservation, au moyen d'une transaction sur carte de crédit.

2. En cas de dommage aux biens loués ou lorsque le locataire remet la résidence louée dans un état qui nécessite un entretien ménager anormal, un nettoyage anormal ou tout autre entretien anormal, Lesboisedelarivierenoire.com peut retenir une estimation de la valeur marchande du bien ou du coût des services à même la garantie, sans préjudice de ses autres droits. Advenant un bris mineur, un montant équivalent à la valeur du bris ou du dommage sera prélevé si nécessaire.

3. En cas de départ tardif, de dépassement du nombre maximum d'occupants ou de chambres occupées, le locataire consent à la révision du prix de location conformément à la tarification en vigueur (accessible en ligne : <http://www.lesboisedelarivierenoire.com>). Lesboisedelarivierenoire.com peut alors retenir de plein droit la différence de prix à même la garantie, sans préjudice de ses autres droits.

4. Les prix de location annoncés sur le site de Lesboisedelarivierenoire.com (<http://www.lesboisedelarivierenoire.com/>) sont sujets à changement sans préavis.

5. Le nombre d'occupants affiché sur le contrat doit être respecté en tout temps. Si le nombre d'occupants n'est pas respecté, des frais supplémentaires s'appliqueront.

B. POLITIQUE D'ANNULATION

1. Modification d'une réservation

Le locataire peut demander une modification de ses dates de location, selon les conditions suivantes :

a) dans les 5 jours suivants sa date de réservation

b) selon la disponibilité de la résidence aux dates souhaitées.

Le locataire devra se soumettre au paiement de la différence du prix de la location s'il y a lieu. Aucun remboursement ne sera accordé au locataire s'il modifie ses dates pour une location à un prix inférieur. Si les dates souhaitées ne sont pas disponibles, le locataire pourra décider :

a) de conserver ses dates de location initiales.

b) d'annuler sa réservation selon les conditions d'annulation prévues au contrat.

2. Aucune modification ne peut avoir lieu dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de location prévue.

3. Annulation d'une réservation

En cas d'annulation de la réservation en tout ou en partie, le locataire doit en informer avec diligence Lesboisedelarivierenoire.com par courrier électronique.

Une annulation effectuée moins de 30 jours précédant la location entrainera la perte de toutes les sommes perçues jusqu'à présent.

Contrat de location

C. POLITIQUE D'OCCUPATION

1. Durant la nuit, la résidence ne peut être occupée par plus de personnes que la capacité maximale autorisée (accessible en ligne : <https://lesboisesdelarivierenoire.com/nos-chalets/>). Le locataire doit aviser [Lesboisesdelarivierenoire.com](https://lesboisesdelarivierenoire.com) de tout changement à cet effet. Si ce nombre n'est pas respecté, [Lesboisesdelarivierenoire.com](https://lesboisesdelarivierenoire.com) se réserve le droit de prélever une pénalité minimale de 100\$ sans préjudice de ses autres droits. Le non respect de cette politique peut également mener à l'expulsion du chalet sans remboursement.

2. Dans la situation où le séjour devrait être annulé ou interrompu à cause de problèmes imprévus à l'immeuble (eau, électricité, etc.) la responsabilité du locateur se limiterait au coût de location. Les jours non utilisés seraient alors remboursés, mais aucun dédommagement additionnel ne serait accordé.

3. Il est interdit de fumer dans l'immeuble. Veuillez utiliser les espaces appropriés à l'extérieur et jeter les mégots aux endroits destinés à cette fin.

4. Les ANIMAUX ne sont pas permis sauf avis contraire précisé lors de la réservation.

5. Le locataire doit mettre en pratique toutes les consignes reliées à l'utilisation de la résidence communiquée par le locateur ou mises à disposition directement sur place.

D. RESPONSABILITÉS

1. Le locataire déclare louer le chalet exclusivement à des fins de villégiature.

2. Le locataire respecte le caractère privé de la résidence. Il utilise les biens loués avec prudence et diligence. À son arrivée, le locataire les inspecte avec soin et il informe immédiatement [Lesboisesdelarivierenoire.com](https://lesboisesdelarivierenoire.com) du mauvais état d'un bien (une description du chalet est accessible en ligne : <https://lesboisesdelarivierenoire.com/nos-chalets/>). Il informe [Lesboisesdelarivierenoire.com](https://lesboisesdelarivierenoire.com) de toute déféctuosité ou détérioration d'un bien pendant le séjour. À son départ, il est tenu de remettre le chalet dans l'état où il l'a reçu. Si le chalet est équipé d'un spa, celui-ci doit être remis avec une eau aussi claire et propre qu'à l'arrivée.

3. Le locataire déclare être conscient que le chalet est situé dans un environnement naturel, au cœur d'un ensemble de résidences à vocation récréative et touristique. Sous peine d'expulsion immédiate et sans remboursement, il s'assure que quiconque se trouve sur les lieux agit conformément à la loi et adopte en tout temps une conduite responsable et prudente. Il empêche quiconque se trouvant sur les lieux de troubler la paix ou de causer au voisinage des inconvénients anormaux. En particulier, il garantit la tranquillité absolue du voisinage pendant la nuit, à compter de 23 heures, sous peine d'expulsion immédiate et sans remboursement. **Feux d'artifice strictement interdit sous peine d'expulsion.**

4. Le locataire garantit le respect, à l'intérieur de la résidence, de l'interdiction à quiconque de fumer et celle d'amener ou de tolérer un animal, à défaut de quoi il assume le coût de l'entretien ménager, du nettoyage ou de tout autre entretien nécessaire à l'élimination complète et définitive de l'odeur, des poils ou des puces, sans préjudice des autres droits du propriétaire.

5. Le locataire garantit le respect de l'interdiction à quiconque, à l'extérieur du chalet, de jeter un mégot de cigare ou de cigarette ailleurs que dans un cendrier et celle de laisser tout rebut ailleurs que dans une poubelle.

6. Le locataire est responsable des dommages matériels et corporels survenus dans ou sur la résidence louée pendant la période de location, et ce, pour quelque raison que ce soit, sauf les dommages non-causés par celui-ci ou ses occupants et ceux résultant de vice de construction, défaut d'entretien, catastrophes naturelles et technologiques, et tout dommage normalement couvert par la police d'assurance habitation du propriétaire. Le locataire et toute autre personne se trouvant sur les lieux loués s'engagent à tenir le propriétaire et son mandataire, Lesboisesdelarivierenoire.com, quitte et indemne de toute réclamation présentée par qui que ce soit résultant des dommages dont ils sont responsables. Le locataire est responsable des bris causés par ses faits personnels et ceux des personnes qui l'accompagnent et il se verra remettre une facture pour tout dommage causé à la propriété (sauf l'usure normale des lieux).

7. Avant l'arrivée, sont laissés sans frais à l'usage exclusif des occupants de la résidence, pendant leur séjour ; la literie (couvertures, draps, oreillers et taies d'oreiller), du papier hygiénique, des produits d'entretien ménager de base, des serviettes, du bois de chauffage (si le chalet est équipé d'un foyer) et une bonbonne de propane pleine (si le chalet est équipé d'un barbecue). Le propriétaire n'est pas tenu, cependant, de laisser à leur usage des produits d'hygiène personnelle. La décision de laisser à disposition ces commodités sans frais, appartient au propriétaire.

8. Le propriétaire prend en charge les frais de l'accès sans fil au réseau Internet (si le chalet est équipé du Wi-Fi). Il assume aussi, pendant l'hiver, les frais de déneigement du stationnement et de l'entrée et les frais de chauffage, excepté, le cas échéant, le bois de chauffage.

9. Le locataire ne peut sous-louer ni autrement céder ses droits dans le présent contrat.

10. Le présent contrat est régi par le Code civil du Québec et les autres lois applicables dans cette province. Les parties, s'il est nécessaire de saisir un tribunal d'un différend entre elles, élisent domicile dans le district judiciaire de la résidence principale du propriétaire, au Québec.

E. LIMITE DE RESPONSABILITÉ

1. Le propriétaire, son mandataire, Lesboisesdelarivierenoire.com, ou leurs préposés n'assument aucune responsabilité pour tout dommage matériel lié à la location ou survenu à l'occasion de celle-ci, sauf en cas de faute intentionnelle ou lourde. De plus, le locataire garantit au propriétaire, à son mandataire, Lesboisesdelarivierenoire.com, et leurs préposés, l'usage prudent et diligent des biens loués. Il leur garantit également que, en tout temps, quiconque se trouvant sur les lieux — à l'intérieur et à l'extérieur du chalet — agit conformément à la loi et adopte une conduite prudente et diligente. Par conséquent, le locataire s'engage envers le propriétaire, son mandataire, Lesboisesdelarivierenoire.com, ou leurs préposés, à indemniser en cas de poursuite ainsi qu'à les exonérer du paiement de tous débours et honoraires - judiciaires et extra judiciaires - et, le cas échéant, de tous dommages-intérêts et indemnité afférente.

2. Ni le propriétaire, ni son mandataire, Lesboisesdelarivierenoire.com, ou leurs préposés ne pourront être tenus responsables du vol ou de la perte des biens du locataire ou de ses invités lors du séjour.

3. Le propriétaire, son mandataire, Lesboisesdelarivierenoire.com, ou leurs préposés ne pourront pas être tenus responsables de tout accident, blessure ou maladie qui résulte de la faute du locataire, pouvant survenir au locataire ou à ses invités durant le séjour. En acceptant cette réservation, le locataire et ses invités acceptent les risques associés à leur séjour à l'établissement.

F. CONCLUSION DU CONTRAT DE LOCATION

1. La personne qui demande une réservation de la résidence accepte de conclure le présent contrat de location au moyen des fonctionnalités du site Internet de Lesboisesdelarivierenoire.com quand, après avoir cliqué sur le bouton servant à accepter en ligne les conditions du contrat, elle remplit le formulaire en ligne prévu à cette fin. Le contrat de location est formé seulement lorsqu'une avance sur le prix de location est prélevée, quand Lesboisesdelarivierenoire.com, avec son adresse courriel de réservation (reservation@lesboisesdelarivierenoire.com) expédie au locataire, au nom et pour le compte du propriétaire, un courrier électronique de confirmation qui décrit en détail la réservation et qui reproduit les conditions du contrat.

2. Le locataire déclare être majeur et n'être assujéti à aucun régime de protection limitant sa capacité juridique de s'obliger par contrat.

3. Lesboisesdelarivierenoire.com, aux fins du présent contrat de location, agit en qualité de mandataire, exclusivement au nom et pour le compte du propriétaire, et ne s'oblige pas personnellement envers le locataire

G. CONDITIONS D'ACCÈS ET ARRIVÉE À L'IMMEUBLE

Lesboisesdelarivierenoire.com communiquera avec vous par courriel pour vous transmettre les informations nécessaires pour vous rendre à l'immeuble loué : adresse, code d'accès, code de l'alarme s'il y a lieu. Pour tout problème, veuillez communiquer avec Lesboisesdelarivierenoire.com.

QUELQUES CONSEILS POUR L'UTILISATION DU SPA

Prendre une douche avant chaque utilisation

Respecter le nombre maximal de baigneurs autorisés

Aucun alcool, aucune nourriture permise > un frais de 250\$ sera chargé si l'eau doit être changée après le départ.

Ne pas se baigner en cas d'odeur ou de couleur de l'eau suspecte > Contacter

Lesboisesdelarivierenoire.com

Baignade maximale recommandée de 25 minutes (adultes) et 10 minutes (enfants)

Surveillance obligatoire pour un enfant de moins de 14 ans

Remettre le couvercle du spa avant votre

QUELQUES CONSEILS LORS VOTRE DÉPART

Suivre les instructions mises à disposition des locataires dans le chalet

Éteindre toutes les lumières

Verrouiller les portes et fenêtres

Fermer la valve de gaz propane du BBQ extérieur, s'il y a lieu

Éteindre le foyer, poêle à bois ou foyer au propane

Fermer et jeter les sacs d'ordures dans les poubelles extérieurs prévues à cet effet